

Chères Tagolsheimois, Cher Tagolsheimois,

« **On ne subit pas l'avenir, on le fait** »

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que la nouvelle équipe municipale est en place. Animée constamment par cette idée que se sentir bien au sein de notre commune est un élément moteur d'adhésion et de dynamisme collectif, elle a depuis lors à cœur d'œuvrer pour notre village. Il n'y avait pourtant pas grand monde, avant les élections municipales de mars 2020, pour présager d'une telle première année pour ce nouveau mandat.

Après la période incompressible de découvertes et d'études, nous avons sérieusement « retourné » nos manches ; les travaux sont désormais enclenchés et vont se succéder pour les années à venir.

Tagolsheim bouge, Tagolsheim se refait une beauté !

Les travaux eau et voirie de la Grand'rue sont en cours sur la partie haute direction Luemschwiler. Un enrobé provisoire sera mis en place courant septembre avant les grands travaux de réfection pour l'intégralité de la Grand'rue courant d'année prochaine (trottoirs, stationnements, sécurité et nouvel enrobé sont au programme).

Travaux également pour la cour de l'école/église qui sera transformée en un grand parking d'une trentaine de places ; livraison prévue pour cette rentrée.

La route de Mulhouse n'est pas en reste puisque nous avons pris le pari de rénover également complètement cette rue (AEP, stationnements, trottoirs en partie, mise en sécurité, voie cyclable et nouvel enrobé également).

Travaux dans la zone de loisirs rue du Stade ; le parcours santé d'environ 200m² est quasiment terminé, le terrain de volley est installé, tables, bancs et tennis de table sont en place. Nous travaillons activement sur la réhabilitation du parking et des accès (travaux envisagés pour l'an prochain).

Enfin, la salle communale verra le changement de chaudière plus économique et plus écologique que celle actuelle datant de quasiment 30 ans.

La propreté et l'entretien du village sont également des priorités avec l'ajout de poubelles, doggy-station, nettoyage des caniveaux, tontes des espaces verts...

Je compte vraiment sur vous et votre civisme pour que notre village se développe harmonieusement et pour que nous puissions cultiver le bien-vivre à Tagolsheim. Cela passe par l'entretien des trottoirs et caniveaux devant chez vous, mais aussi par le respect de son voisinage trop souvent bafoué (bruit en dehors des horaires autorisés, tontes, aboiements, cris, travail bruyant le dimanche et jours fériés). Respectons également le travail de nos agents et aidons-les par des gestes simples ; ils sont là pour le bien-être de tous.

De la même manière, il est demandé de respecter les horaires et le voisinage, notamment à l'aire de loisirs ; certains volent nos ballons mis à disposition de tous ; d'autres jouent au basket après 22h ou avant 8h...

Néanmoins, je veux croire qu'ensemble nous pourrons construire le Tagolsheim de demain et ne pas subir l'avenir mais le faire.

Plus que jamais donc, ces derniers mots sont porteurs d'espoir et plus que jamais Tagolsheim a son avenir entre ses mains, entre vos mains. Celui très immédiat de se retrouver comme nous en avons tant l'habitude de le faire... Et celui juste un peu plus lointain de faire valoir d'ici quelques années, sur un territoire comme le nôtre, avec ses avantages et inconvénients, des infrastructures de qualité avec des valeurs de bien-être révélatrices de cette foi collective qui nous anime pour avancer et bien vivre ensemble...

Votre Maire

Hervé Wermuth

Mairie

39A, Grand Rue, 68720 Tagolsheim
Tél : 03.89.25.41.34
Fax : 03.89.25.56.20
Mail : mairie@tagolsheim.fr

Horaires

Lundi : 10h-12h et 16h-18h
Mardi : 10h-12h
Mercredi : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 10h-12h

Afin de se protéger les uns des autres, merci de contacter la mairie en priorité par téléphone ou mail.

Urgences

15 SAMU
17 POLICE / GENDARMERIE
18 POMPIERS
0800 130 000 COVID19

Carnet

Naissances

Victor SCHMITT, le 28/05/21
fils de Léa MIHELICIC et Lionel SCHMITT

Axel MEYER, le 23/06/21
fils de Chloé GRIESSMANN et Thibaut MEYER

Mariage

Le 05/06/21 union de Sylvie WOLF et de Christian SCHMIDLIN

Décès

Le 24/06/21 Patrice WERMUTH
Le 09/07/21 Christine ADAM, épouse WOZNIAK



Aire de loisirs



L'aménagement de l'aire de loisirs se poursuit. Les agrès sont en cours d'installation et pourront être utilisés prochainement, une poubelle de tri a été mise en place à l'entrée de l'aire de pique nique, les gabions ont été recouverts de planches en bois, ...



Bénévolat

Le maire et l'ensemble du conseil municipal remercient chaleureusement les bénévoles du village qui réalisent différentes tâches pour la commune et aident nos agents, Adeline et Éric.

Merci !

Si vous aussi vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous signaler en mairie pour connaître la liste des tâches à réaliser et inscrivez vous en fonction de vos domaines de compétences. Améliorons ensemble notre cadre de vie !

Opération brioches

Cette année aura lieu la 35^{ème} « opération brioches ». Celle-ci se déroulera du **mardi 7 septembre au dimanche 12 septembre 2021**.

Le profit de cette vente sera affecté à l'amélioration du cadre de vie et au bien être des personnes accueillies au sein de l'APEI Sud Alsace.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité et votre bienveillance à l'égard de nos bénévoles.

Application mobile et site internet

Les actualités sur l'application mobile ou le site internet sont régulièrement mises à jour. Connectez-vous à minima une fois par semaine pour suivre toutes les infos !



Pour retrouver rapidement les dernières notifications envoyées par la mairie, appuyez sur l'icône en haut à droite, en forme de cloche.

Kiosque à pizzas

Ouverture prochaine en face de la mairie. Plus de 30 recettes de pizzas artisanales à emporter midi et soir !



Bruits de voisinage

Bricolage, jardinage, fêtes entre amis, barbecues... le temps de l'été est celui de la vie en plein air et en cette période estivale, nombreux sont ceux qui ouvrent les fenêtres en soirée et de nuit.



Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un *trouble anormal*, se manifestant de jour ou de nuit. En journée, un trouble de voisinage est considéré comme anormal dès lors qu'il est *répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps*.

Pour participer à la qualité de vie dans notre village, quelques règles simples sont à respecter, notamment celle de ne pas faire de bruits entre 22h et 7h30. En cas de gêne occasionnelle, pensez à prévenir vos voisins !

Le jardinage, le bricolage, les travaux de chantiers



Les travaux entraînant l'usage de matériels bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuses, perceuse...) sont soumis à des horaires définis par arrêté municipal. Les particuliers peuvent effectuer leurs travaux :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Les dimanches et jours fériés, l'utilisation de ce type de matériel est à proscrire.

Les animaux domestiques



Afin de préserver la tranquillité publique, il est interdit, de laisser aboyer, crier ou gémir de façon prolongée, un animal dans un logement, un jardin, un enclos... Merci de penser à vos voisins, surtout lorsque vous n'êtes pas présent à votre domicile. Gardons toutefois en tête que nous sommes « à la campagne » et que les bruits d'animaux font partie du charme de la vie périurbaine...

De même, si vous vous promenez avec votre chien sur la voie publique, celui-ci doit être obligatoirement tenu en laisse.

Les déjections canines doivent être ramassées sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Des sacs sont mis à disposition gratuitement au niveau de l'aire de loisirs si besoin.

L'aire de loisirs

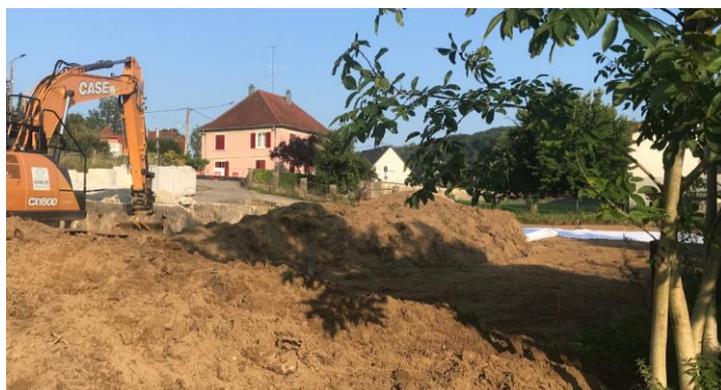
L'aire de loisirs est accessible en principe jusqu'à 22h. Cependant, pour la tranquillité des riverains, il a été décidé de restreindre l'accès à l'aire de basket à partir de 20h et jusqu'à 8h. Le portillon sera fermé à clé tous les soirs.

Parking de l'école

L'appel d'offre concernant le chantier du parking de l'école a été octroyé à MTP de Heidwiller. Les travaux ont démarré le mercredi 7 juillet !

Ce vaste chantier devrait se terminer avant la prochaine rentrée scolaire et permettra de quasiment doubler le nombre de places de parking. L'entrée sera également élargie pour permettre le passage de deux véhicules simultanément.

Retrouvez le plan dans le Tagolsheim Infos n°007.



02 Informations inter-communales

Don de sang

L'Amicale des donneurs de sang de Tagolsheim et Luemswiller vous invite à la prochaine collecte de don de sang qui aura lieu

Lundi 30 août 2021

**À Tagolsheim – salle communale
Rue du Stade
De 16h30 à 19h30**

En espérant une mobilisation aussi forte que la collecte du 31 mai dernier qui a accueilli plus d'une centaine de donneurs !

Moustique tigre

La participation citoyenne trouve pleinement son utilité dans la surveillance de l'implantation du moustique tigre dans notre département.

Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. C'est là qu'il faut agir !

Neutralisons les endroits où de l'eau stagne, vérifions le bon écoulement des eaux de pluie, couvrons les réservoirs d'eau hermétiquement.

Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence : <https://signalement-moustique.anses.fr>

Service jeunesse

Vous avez entre 11 et 18 ans ? Le service jeunesse de la CCS a réalisé un questionnaire portant sur les attentes et les besoins des jeunes et de leurs parents afin d'évaluer et d'améliorer l'offre existante en matière d'activités jeunesse.

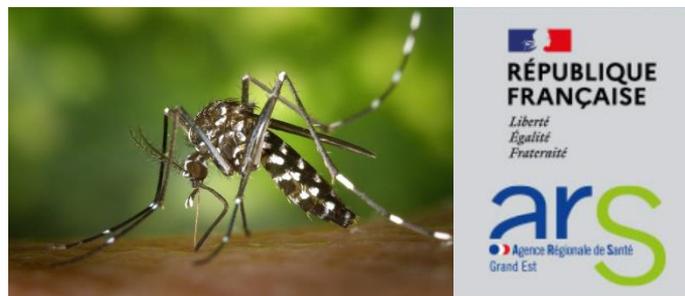
<https://www.cc-sundgau.fr/grandir/jeunesse/htm>

Vous avez jusqu'au vendredi 27 août à 8h pour vous exprimer. Des lots sont à gagner !

Découvrez également les programmes d'animations du service jeunesse de la CCS pour tout l'été sur leur site internet. Plus d'informations par téléphone au 03.89.25.53.86 ou par mail à jeunesse@cc-sundgau.fr

Voici des indices pour le reconnaître :

- Il est tout petit (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises)
- Il est noir avec des rayures blanches (pas de jaune) sur le corps et les pattes
- Il vit et pique le jour et en soirée (pas la nuit)



03 Opération « Tranquillité Vacances »



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer à proximité. Vous serez prévenu en cas d'anomalie.

Un formulaire que vous trouverez en utilisant le lien ci-dessous doit être imprimé, rempli et déposé à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche de chez vous. Ces démarches doivent être accomplies au moins 2 jours avant votre départ en vacances.

Il faudra également fournir les coordonnées de la personne à prévenir si les gendarmes ou les policiers constatent une anomalie pendant votre absence.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

